



Maîtriser les principes de la commande publique est aujourd'hui indispensable pour tout agent public. C'est en effet un prérequis pour qui participe au processus d'achat (de l'évaluation du besoin au paiement en passant par l'envoi des bons de commande) afin de se prémunir des importants risques juridiques liés au maniement des deniers publics. Ces connaissances sont également nécessaires pour tout candidat à un concours administratif.

MARCHÉS PUBLICS

QUI ? Public visé

Agents participants au processus d'achat
Agents souhaitant passer un concours administratif
Responsable de service/direction

POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître les principes fondamentaux de la commande publique
- Connaître les différents types de procédures ainsi que les techniques d'achat et savoir s'en servir à bon escient
- Maîtriser les étapes essentielles d'une procédure et les éléments essentiels de l'exécution d'un marché public
- Connaître les risques juridiques liés à l'achat public et savoir s'en prémunir

COMMENT ?

Le programme

1. La définition d'un marché public (différence avec subvention, concession etc.)
2. Les principes fondamentaux
3. Les seuils, techniques d'achats et procédures
4. La démarche achat
5. Les étapes d'une procédure
6. Les éléments essentiels de l'exécution administrative et financière
7. Les risques contentieux

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
Mises en pratique via des cas concrets
Jeux ludico-pédagogiques
Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

1800€ NET pour 3 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (1450€ NET)
-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (1150€ NET)
Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité